

Questions orales

M. Woolliams: Le ministre de la Justice dit qu'il est membre de la Law Society of Upper Canada. En fait, tous les ministres de la Justice depuis la Confédération ont été nommés membres honoraires; le ministre n'y a jamais été élu, mais il a été nommé par le premier ministre. Comme les membres de la Law Society s'opposent à cet amendement au bill, le ministre compte-t-il reconsidérer sa position pour que le bill puisse franchir rapidement l'étape du comité, puisqu'il recommande actuellement aux membres du comité de se mettre rapidement au travail?

M. Basford: Je ne dirai rien sur la première partie de la question du député, sinon que j'espère que ses observations ne sont pas inspirées par la jalousie. J'ai dit que j'ignorais que cette société avait pris position sur le bill C-51. Si elle l'a fait, je serai heureux d'étudier sa position et de recevoir les membres de la société pour en discuter.

Le député me demande de réviser ma position sur le bill. Il conviendra avec moi, je pense, qu'à l'occasion de tous les bills, y compris celui-ci, j'ai essayé de me montrer le plus souple et le plus conciliant possible à l'égard des critiques légitimes et sérieuses. Le député me demande de modifier ma position. Je lui demande, bien entendu, de réviser son opposition inaltérable pour savoir s'il n'y aurait pas un terrain d'entente qui pourrait permettre au comité permanent de la justice et des affaires juridiques, avec l'esprit non partisan qui le caractérise, de renvoyer le bill accompagné d'une recommandation unanime.

M. Woolliams: Le ministre dit qu'il accorderait une audience aux membres de la Law Society. Eh bien, ils doivent venir demain à Ottawa et je dois les recevoir. Est-il prêt à les voir demain? Quand il parle de jalousie, qu'il me permette de lui dire que je n'ai jamais envié quelqu'un de si mal informé.

* * *

LE TOURISME**LA PROPOSITION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES CITOYENS VISITANT LE CANADA**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je voudrais que le secrétaire d'État me dise si le gouvernement entend appliquer l'excellente suggestion du commissaire aux langues officielles, M. Spicer, qui proposait que le gouvernement verse une subvention de voyage aux Canadiens pour les inciter à voyager au Canada plutôt qu'à l'étranger, ce qui contribuerait à forger la bonne entente entre Canadiens francophones et anglophones, à réduire le déficit annuel de 2 milliards qu'enregistre notre pays au chapitre du tourisme international et à venir également en aide à notre industrie touristique mal en point.

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): J'espère, monsieur l'Orateur, que le député est au courant du programme Hospitalité Canada que j'ai annoncé à la Chambre, sinon je lui

[M. Basford.]

transmettrai des renseignements à ce sujet. En vertu de ce programme en effet, le gouvernement fédéral paiera les frais de transport des jeunes de 16 à 22 ans afin de les inciter à participer à des voyages-échanges qui leur feront rencontrer des Canadiens d'une autre langue. Nous allons donc encourager ce genre d'échanges en assumant les frais de transport. Notre intention est d'attendre les résultats de ce programme et de voir, à la lumière de cette expérience, si ce serait une bonne chose de l'élargir sous une forme différente, à d'autres catégories d'âge.

M. Hees: Je suis au courant du programme dont parle le ministre. Mais il n'est pas sans savoir qu'il y a beaucoup de Canadiens de plus de 22 ans qui gagneraient beaucoup à connaître le Québec et que, réciproquement, il ne serait pas mauvais que les Québécois connaissent mieux le Canada anglais. Tout cela est évident. Le ministre est-il prêt à s'atteler à la tâche et à prendre une mesure qui obtiendra, j'en suis sûr, le soutien de tous et donnera de très heureux résultats?

M. Roberts: Nous nous sommes déjà attelés à la tâche. Nous désirons avant tout accorder la priorité aux jeunes. Mais lorsque j'ai annoncé ce programme, j'ai dit qu'on pourrait peut-être en faire bénéficier aussi les familles. Nous pensons effectivement à le faire, mais il est préférable, selon moi, de voir les problèmes administratifs que cela peut poser avant d'élargir ce programme.

* * *

● (1440)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**PROPOSITION DE FÉLICITATIONS AUX RÉSEAUX DE TÉLÉVISION AMÉRICAINS POUR LA DIFFUSION IMMÉDIATE DES CÉLÉBRATIONS RELATIVES AU 25^e ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DE LA REINE AU TRÔNE**

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question n'est pas aussi opportune qu'elle pourrait l'être parce que j'essaie de la poser depuis deux jours, mais je la poserai quand même. Elle s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Puis-je demander au ministre de signaler à l'ambassadeur des États-Unis que des milliers de Canadiens sont reconnaissants aux réseaux de télévision américains d'avoir commencé les émissions sur le 25^e anniversaire du couronnement avant que les réseaux canadiens ne commencent, en retard, à rendre hommage à la reine du Canada.

Des voix: Bravo!

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune raison de douter de ce que dit le député et je me ferai un plaisir de transmettre le message. Pendant que je suis debout, j'aimerais aussi féliciter l'auteur de ces émissions—je pense qu'il s'agit de la British Broadcasting Corporation—d'avoir présenté l'un des meilleurs reportages télévisés que j'aie vus depuis longtemps.